

# **INFO-LANGUES**

Lettre d'information sur l'enseignement des Langues Vivantes dans les écoles primaires











N°10 Janvier 2014 – contact : CPD LV <u>ce.lv72@ac-nantes.fr</u> – Tél : 02 43 84 72 28

# LA VALIDATION DU NIVEAU A1

## Qu'est-ce que le niveau A1?

C'est le premier des 6 niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), il correspond à un niveau introductif ou de découverte. C'est l'objectif que les élèves doivent atteindre à la fin de leur scolarité primaire.

Les 5 activités langagières du CECRL	La description du niveau A1
Comprendre à l'oral	Je peux comprendre des mots <u>familiers</u> et des expressions <u>très courantes</u> au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, <u>si les gens parlent lentement et distinctement</u> .
Lire	Je peux comprendre des noms <u>familiers</u> , des mots ainsi que des phrases <u>très</u> <u>simples</u> , par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.
Parler en interaction, réagir et dialoguer	Je peux communiquer, <u>de façon simple</u> , à condition que l'interlocuteur soit disposé à <u>répéter ou à reformuler</u> ses phrases plus lentement et à <u>m'aider à formuler</u> ce que j'essaie de dire. Je peux poser des <u>questions simples</u> sur des <u>sujets familiers</u> ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.
Parler en continu	Je peux utiliser des <u>expressions et des phrases simples</u> pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.
Écrire	Je peux écrire une <u>courte carte postale simple</u> , par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.

Le <u>B.O. du 30 août 2007</u> donne des exemples des formulations qui peuvent être enseignées.

## Des exemples de niveau A1



Voici deux extraits du DVD édité par le CIEP Exemples de productions orales illustrant pour le français les niveaux du CECRL :

#### Vidéo n°1 : Suzanne, Ma famille

Dans cet exemple, les structures utilisées sont simples (j'ai / il ou elle habite) et le vocabulaire est celui des membres de la famille. L'accent étranger et les quelques erreurs ne gênent pas la communication.

#### Vidéo n°2 : Sally et Suzanne, Quelles sont vos activités préférées ?

Là encore, deux formulations sont utilisées (j'adore / j'aime) et le vocabulaire employé correspond à quelques activités de loisirs.

La confusion possible entre je dors et j'adore due à une prononciation approximative (mais normale pour un étranger) est immédiatement levée par la suite de la phrase et le contexte, cela ne compromet pas la compréhension de ce que dit Sally.

Ces deux vidéos nous montrent donc deux personnes maitrisant quelques formules type et du vocabulaire sur un thème précis. L'objectif de communication est atteint, l'accent n'est pas un frein à la compréhension. Elles ont un français de niveau A1.

D'autres vidéos illustrant les différents niveaux du CECRL peuvent être consultées sur <u>le site du CIEP.</u>

#### Quand et comment valider le niveau A1?





À chacune des 5 activités langagières (*Réagir et dialoguer, Comprendre à l'oral, Parler en continu, Lire, Écrire*) correspondent plusieurs items.

Par exemple, pour l'activité *Parler en continu*, on trouve les items suivants :

- reproduire un modèle oral
- utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages
- lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition.

Chaque item doit être précisé par une série d'exemples de situation en fonction de votre pratique. Il est nécessaire qu'une même situation soit validée deux ou trois fois à des degrés d'exigence croissants du CP au CM2.

Au final, le niveau A1 est atteint lorsque chaque activité langagière a été validée, ce qui est le cas dès lors que la plupart des items correspondant (en général les 2/3) sont eux-mêmes validés.

## Des outils pour aider à la validation

Pour que cette validation continue soit possible, cela nécessite donc :

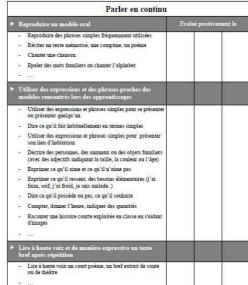
- de respecter le temps de 1h30 par semaine consacré à la langue vivante,
- une progression utilisée sur l'ensemble de l'école,
- un outil de suivi des items validés.
- un document indiquant les structures travaillées dans l'année à transmettre au collègue de la classe supérieure.

En ce qui concerne la progression, on peut se référer à celles d'Éduscol (cycle 2 et cycle 3) ou aux nombreuses progressions proposées par des sites académiques. Il faut ensuite les adapter à vos élèves et aux outils utilisés dans votre école.

Pour l'outil de suivi, un livret académique est proposé. Il permet de suivre sur la scolarité élémentaire les items validés en langue vivante pour chaque élève.

Pour chaque activité langagière, on trouve les items correspondant ainsi que des exemples de situations de communication.

Trois colonnes sont prévus pour la validation afin qu'une même situation soit évaluée à plusieurs reprises entre le début du CP et la fin du CM2.



Le livret académique

Suivi d'Acquisition de Compétences

L'application en ligne SACoche permet elle aussi de conserver la mémoire des compétences validées dans toutes les matières (voir la présentation de SACoche sur le site de la circonscription de Sablé-sur-Sarthe). Pour l'utiliser dans votre école, contactez l'animateur TICE de votre circonscription.

## Des exemples d'activités d'évaluation

Le site <u>Évalu@ction</u> propose des activités permettant de valider chaque item (ou capacité) des 5 activités langagières.



Enfin, les anciennes évaluations qui étaient proposées en fin de CM2 peuvent aussi être consultées à titre d'exemples de ce qui est attendu pour le niveau A1 (par exemple celles de l'académie de Nantes, de Grenoble et de Dijon).